



Taxe habitation maison separee en deux

Par **lolo9595**, le **11/12/2012** à **16:33**

Bonjour a tous.

J'ai recemment recupere une partie de notre maison qui etait en location. Du coup je me retrouve avec deux adresses et donc 2 taxes d'abitation. Les impots me demande de remplir un formulaire pour attester que ces deux adresses ne font qu'une desormais. D'apres vous, vais je payer plus d'impots ? Ils m'ont egalement dit que je pouvais pas revenir en ariere si un jour je voulais relouer une partie de cette maison. Merceid e vos conseils!

bonne journee

laurent

Par **lolo9595**, le **14/12/2012** à **17:39**

Rebonjour,
personne pour me donner un conseil svp?
merci encore et bonnes fetes a tous !
lolo

Par **lolo9595**, le **28/12/2012** à **12:38**

Bonjour,
quelqu'un pour m'aider svp?
merci encore
laurent

Par **alterego**, le **29/12/2012** à **09:37**

Bonjour,

Nous ne disposons d'aucun élément pour savoir si... et où se situe votre intérêt.

La fonction de votre Centre des Impôts ne se limite pas à collecter des impôts et taxes. Il a aussi une mission de conseil.

Pourquoi ne pas vous rendre au SIP dont vous dépendez et vous prêter au calcul avec votre inspecteur qui lui dispose de tous les éléments pour cela ? Il fera une évaluation pour chacun des cas et vous n'aurez plus qu'à porter votre choix sur l'un ou l'autre.

Vous pouvez toujours l'interroger par le biais du rescrit fiscal.

Vu le sujet et l'absence de complexité, vous déplacer serait plus pertinent. Moins de risque d'erreur ou d'omission dans un entretien

Cordialement